

# Prix AMIFAC Pharma – Henri MOISSAN

## de l'engagement étudiant

### dans une action collective à visée éducative en santé

L'association AMIFAC Pharma souhaite récompenser une **initiative étudiante ORIGINALE** présentant les **caractéristiques suivantes** :

- a pour objet de promouvoir une action dans le domaine de la pharmacie et plus généralement de la santé,
- est préférentiellement à caractère didactique/pédagogique,
- est **réalisée par un groupe d'étudiants des facultés** de Paris Cité et de Paris-Saclay (3 à 5 environ), **y compris par une association étudiante de la faculté**, mais en dehors de tout accompagnement (tutorat par enseignants par exemple),
- concerne un projet déjà initié et dont la réalisation complète est attendue dans les 12 mois à venir.
- NB : le caractère INNOVANT est important.

Pour rendre les choses plus concrètes, voici 2 exemples de projets récompensés et qui entrent totalement dans le champ du présent prix :

- Le « **programme entrepreneurs en santé** » ayant pour objectif de sensibiliser les étudiants en pharmacie à l'entrepreneuriat et aux nouvelles technologies – récompensé en **2019**
- Le projet « **U SIGN** » de l'association Speak up, consistant à former les étudiants au langage des signes – récompensé en **2023**.

**Nous attendons vos candidatures** au Prix Henri MOISSAN, **au plus tard le 27 mai 2024**.

Les dossiers sont à adresser au format PDF à l'adresse suivante : [jeancvincent@gmail.com](mailto:jeancvincent@gmail.com) :

- En quelques pages, une description précise de l'action conduite, indiquant l'objectif, les modalités de réalisation, les résultats déjà obtenus et retombées attendues. Vous préciserez en quoi vous pensez que le projet répond aux critères énoncés ci-dessus.
- Joindre au dossier final un courrier attestant de l'accord de tous les étudiants ayant participé, pour concourir au prix.

**Composition du jury :**

- La présidente d'AMIFAC Pharma (ou son représentant)
- Le vice-président d'AMIFAC Pharma (ou son représentant)
- Le doyen de la faculté de pharmacie de Paris Cité (ou son représentant)
- Le doyen de la faculté de pharmacie de Paris-Saclay (ou son représentant)

Le prix AMIFAC Pharma – Henri MOISSAN, **doté d'un montant annuel de 1000 euros** sera remis par la présidente d'AMIFAC Pharma (ou son représentant) lors de la cérémonie de remise des prix/diplômes de la faculté d'appartenance du groupe d'étudiants primés.